

p. 5

ESPACES VERTS Respecter le végétal en toutes saisons p. 13

COLLEGE
JEAN MONNET
Une classe
olympique

p. 17

BENEVOLAT Aider les enfants dans leurs apprentissages





Vos contacts

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicestechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements: 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements: 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements:

02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

- Centre de santé ADMR 24h/24: 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau Bonilla Jouanin Le Cam Restif: 02 99 47 64 18
 Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine: 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier: 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine: 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au 02 23 08 01 89.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Mila COLLET (18 décembre) • Camélia BOUKHARI GUERET (25 décembre) • Maria MELLET (2 février) • Giulian ULM (2 février) Nacer AULNETTE (6 février).



Madeleine MORAUX veuve MULONNIÈRE, 95 ans (7 décembre) • Rémy BIZEUL, 69 ans (13 décembre) • Geneviève GOTER veuve LÉVÊQUE, 87 ans (14 décembre) • Marie OUTIL veuve LESAUX, 99 ans (14 décembre) • Denise GAULTIER veuve GENU, 95 ans (22 décembre) • Emile SAMSON, 88 ans (25 décembre) • Christian TOULY, 74 ans (29 décembre) • Leas Claude DISCEL ES ans (20 décembre) • Christiane RONNENENAL 88 ans (25 decembre) • Christian TUULY, 74 ans (29 decembre) • Jean-Claude RISSEL, 56 ans (30 décembre) • Christiane BONNENFANT veuve ROULLIER, 93 ans (2 janvier) • Pierre CAILLET, 76 ans (5 janvier) • Joseph LUSSOT, 88 ans (7 janvier) • Noël TROCHU, 68 ans (12 janvier) • Yvette NOBLET, 72 ans (12 janvier) • Lucienne CHANDEBEL veuve BRIAND, 100 ans (14 janvier) • Pierre GÂTÉ, 84 ans (14 janvier) • Gilbert GUIONNET, 91 ans (22 janvier) • Frédéric MAHUT, 61 ans (22 janvier) • Annick POULAIN épouse POIRIER, 74 ans (26 janvier) • Gisèle ROBIN épouse BEDEL, 79 ans (27 janvier) • Allie COLLAN veuve NÉDÉLEC (96 ans (26 janvier) • Lucien (27 janvier) • Aline ECOLLAN veuve NÉDÉLEC, 96 ans (30 janvier) • Louis HAMON, 89 ans, (1er février) • Roger BLAIN, 89 ans (5 février) • Colette ORHANT veuve TOUCHAIS, 86 ans (5 février) • Thérèse MICAULT veuve MÉNARD, 94 ans (7 février).



3ÉDITO

4 ACTUALITÉS

Impôts : une déclaration pour les propriétaires immobililers Aqualia, nouveau gestionnaire du service public de l'eau potable

5 URBANISME ET CADRE DE VIE

Des interventions soucieuses du végétal en toutes saisons Rue de Rennes : après les travaux, les plantations

VIE ECONOMIQUE

O2 s'installe en centre-ville Mieux gérer ses émotions grâce à la sophrologie

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Un spectacle musical sur la question du genre Sport Santé: le programme Handi'Form

8VIE MUNICIPALE

9 - 11 DOSSIER

Espaces publics : penser un nouveau visage pour le boulevard Plazanet et la rue Jouault

Résidende Lacire, les travaux démarrent !

Sobriété énergétique dasn les bâtiments : la lumière un enjeu essentiel

12 CULTURE

13.....VIE SOCIALE

Handicap : une nouvelle permanence aux Halles Seniors en vacances

14 - 16 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

MFR: un atelier d'écriture Collège Jean Monnet: des voyages et des sorties pour s'ouvrir au monde Les accueils de loisirs, des moments de vie et

d'aprentissage

16 - 17 ...VIE ASSOCIATIVE

18......VOS DÉMARCHES EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

19 AGENDA

20 DER

Etudes sur la ZAC multisites, accélérer la rénovation énergétique des bâtiments, engager les études pour la requalification du boulevard Plazanet et de la rue Armand Jouault, démarrer les travaux de



la résidence rue Jean-Marie Lacire pour favoriser le développement de logements seniors en centre-ville, réaménager et rénover le restaurant scolaire... tous ces projets vont marquer l'année 2023.

Ils sont aussi représentatifs de la vie d'une collectivité. Nous sommes présents à tous les âges de la vie, de la jeunesse à la vieillesse et nous construisons l'avenir pour un monde plus respectueux de l'environnement. Nous devons répondre aux grands enjeux actuels à l'échelle de notre territoire pour accompagner les changements de la société comme le vieillissement de la population ou le développement des déplacements piétonniers et à vélo...

Dans cette perspective, nous souhaitons être à l'écoute des Janzéennes et des Janzéens et nous aurons, au cours des prochains mois, besoin de vous pour construire des projets d'avenir ensemble.

Hubert Paris Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4 400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : Hubert Paris • Comité de rédaction : Commission Communication • Rédacteurs : Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr • Crédits photos : Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires - Photo de Couv' : Thomas Guionnet • Maquette : Le Kwalé • Impression : Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal : à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag mai 2023.

IMPOTS

Une nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier

Tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation sont soumis à une nouvelle obligation déclarative. Ils ont jusqu'au 30 juin pour déclarer l'occupation de leurs logements sur le site impots.gouv.fr.

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, la taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires a été instaurée.

Qui est concerné?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation:

- propriétaire indivis
- usufruitiers
- sociétés civiles immobilières

D'après la Direction générale des finances publiques (DGFiP), 34 millions de propriétaires sont concernés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation en France.

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires doivent, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr.

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

En cas de non déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

Besoin d'aide?

En cas de besoin d'accompagnement pour réaliser cette démarche en ligne, vous pouvez contacter la Maison France Services au 02 99 47 09 59.

EAU

Aqualia, nouveau gestionnaire du service public de l'eau potable

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) a confié la gestion du service public d'eau potable au groupe Aqualia depuis le 1er janvier.



L'agence Aqualia se situe 2 route de Coësmes à Retiers. L'accueil physique y est **ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.**

Pour joindre le service clientèle de l'agence, les usagers peuvent appeler le n° local 02 23 08 01 89.

Il s'agit également du numéro d'appel en cas d'urgence 24h/24. Le service clientèle peut également être contacté par mail agence.retiers@ aqualia.com.

Le point sur la facturation

Suite à cet transfert de délégation, Veolia (ancien délégataire) va facturer aux abonnés les consommations en eau potable 2022. Puis, début du second trimestre 2023, les abonnés recevront leur première facture Aqualia, elle concernera l'abonnement du 1er semestre 2023 et sera accompagnée d'un document explicatif pour ceux qui souhaitent être prélevés mensuellement.



3 100 titres d'identité délivrés en 2022

En 2022, le nombre de demandes de renouvellement de titres d'identité a explosé! Pour les citoyens, les délais avant d'obtenir un rendez-vous pour réaliser sa carte d'identité ou son passeport se sont allongés considérablement. " Face à ce contexte de tension, à Janzé, nous avons fait le choix d'augmenter le nombre de créneaux ouverts aux rendez-vous. Ainsi, nous avons délivré plus de 3 100 titres en 2022 contre 2 400 en moyenne habituellement. C'est un effort considérable de la part de la collectivité afin d'assurer un service public de proximité et de qualité. " souligne Catherine Le Dû, directrice des ressources humaines et des services à la population.

Au cours des dernières semaines, suite à un appel de la Préfecture, de nouvelles mairies du département se sont dotées d'un dispositif de recueils pour réaliser les pièces d'identité. "Nous espérons que ces nouveaux équipements vont permettre à la situation de se réguler et de proposer à nouveau des délais raisonnables car actuellement nos délais sont encore très longs." reconnaît Catherine Le Dû. II est, en effet, possible de réaliser sa demande de passeport ou de carte d'identité dans n'importe quelle mairie, pas nécessairement dans celle de son lieu de résidence. 45 communes sont équipées en Ille et Vilaine.

Renseignements

Mairie de Janzé au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr

https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/

ESPACES VERTS

Des interventions respecteuses du végétal en toutes saisons

Été comme hiver, le service "espaces verts" continue d'embellir la commune. Entre élagage et nettoyage, petit tour d'horizon des actions menées au cours des dernières semaines.

ous l'avez peut-être remarqué... Autour de l'aire de jeux des trois sapins, une entreprise d'élagage est intervenue courant janvier. Mais pourquoi élaguer ces arbres ? «Il s'agissait de soulager deux arbres en particulier : enlever le bois mort pour permettre un meilleur développement » précise Maurice Viel, agent aux espaces verts. En effet, l'élagage d'un arbre est bénéfique, à la fois pour sa santé et son développement. Cela lui permet d'orienter sa croissance et d'être rééquilibré pour que ses ressources végétales puissent se répartir au mieux dans ses branches.

Créer des refuges avec les branches

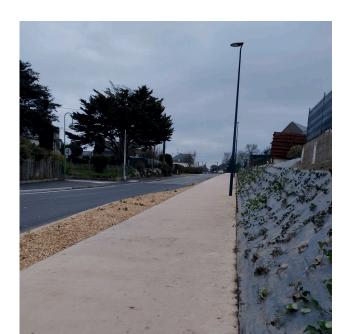
Les branches coupées lors de l'élagage ont ensuite été retaillées pour créer des refuges pour la faune. «C'est utile pour que les petits animaux, comme les hérissons, puissent se cacher » précise Marion Nerzic, responsable Espaces Publics. Ces abris ont été installés avec les enfants accueillis à l'accueil de loisirs, La



maison des Zouzous. Une belle occasion de sensibiliser les enfants à la hiodiversité l

Préserver les niches écologiques

Parmi les actions phares de ces dernières semaines, le service espaces verts a également profité de la fraîcheur du mois de janvier pour nettoyer le ruisseau La Châlerie à proximité du parc de l'Yve. Ainsi, les agents ont enlevé les protections plastiques autour des arbres, désherbé manuellement cet endroit afin de passer la débroussailleuse facilement. Ici encore, le service a choisi de laisser des ronces sur place pour permettre aux oiseaux de faire leurs nids. Comme le souligne Marion Nerzic, « ces différentes interventions se veulent douces et respectueuses du végétal pour préserver les niches écologiques existantes. »



RUE DE RENNES

Après les travaux, les plantations

Courant février, l'entreprise Lambert Paysage a réalisé des plantations rue de Rennes. "Sur le talus, nous avons choisi des plantations très couvrantes, tapissantes et accueillantes pour la biodiversité, sur une toile tissée biodégradable et compostable pour apporter une solution respectueuse de notre environnement " précise Marion Nerzic, responsable Espaces Publics.

Concernant l'espace vert entre la rue de Rennes et la piste cyclable, le choix a été fait de privilégier des plantes vivaces et des graminées qui ne gêneront pas la circulation ou la visibilité.

O2 s'installe en centre ville



epuis le mois de janvier, l'entreprise O2 s'est implantée sur la commune. O2 propose un service de garde d'enfants de plus de 3 ans, d'aide aux personnes âgées et également des prestations de ménage et de repassage.

À la tête de cette nouvelle agence, Bénédicte Farasse : « J'étais déjà salariée chez O2 depuis plusieurs années dans une grande structure. J'ai décidé d'ouvrir une franchise à Janzé pour revenir aux fondamentaux et être aux plus proches des clients et des salariés. »

Renseignements

02 -15 Rue Saint-Pierre Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. sans rendez-vous. www.o2.fr

Chi Nei Tsang: un massage pour se libérer

Agnès Laigneau, coach holistique, a ouvert son cabinet à Janzé. Elle propose notamment des massages Chi Nei Tsang.

usqu'alors pâtissière, Agnès Laigneau a décidé de se former et se reconvertir en tant que coach holistique. « J'ai toujours aimé aider les autres, cette reconversion est devenue une évidence » explique-t-elle. Agnès Laigneau a ainsi développé deux spécialités : les massages et les ateliers en famille. Elle propose notamment un massage issu de la médecine chinoise, le Chi Nei Tsang. Le Chi Nei Tsang signifie littéralement Chi : Qi = énergie ; Nei Tsang : organes. II s'agit d'un massage du ventre qui va travailler sur les énergies internes des organes. « Certains événements, mots, de notre passé restent ancrés dans nos organes. Ce massage va aider à évacuer les émotions. » Agnès pratique également le modelage du monde, un massage à base d'huiles essentielles pour libérer le stress.



En parallèle, Agnès Laigneau, également vice-présidente du club de tennis de table, propose un "atelier de consolidation familiale" afin de recréer du lien familial à travers le fit ping. Elle a aussi imaginé "l'atelier des petits génies", qui a pour vocation d'aider les parents avec les devoirs de leurs enfants.

Renseignements

Agnès Laigneau au 07 78 11 90 95

Mieux gérer ses émotions grâce à la sophrologie



nstitutrice pendant 17 ans, Pascale Bodenes s'est reconvertie dans le domaine de la sophrologie : «J'avais besoin de voir autre chose tout en restant dans l'idée de la transmission. » Pascale Bodenes s'est alors formée pendant deux ans au sein de l'institut de sophrologie de Rennes. Aujourd'hui, elle accompagne les personnes qui souhaitent pratiquer la sophrologie pour mieux gérer leurs émotions, apaiser le mental, pour accompagner un changement de vie, ou encore améliorer sa qualité de sommeil. «La sophrologie est un ensemble de technique qui et de ses sensations corporelles à travers le relâchement musculaire, des mouvements doux et l'évocation mentale » explique la professionnelle. Pas de recette magique cependant; «tous les problèmes ne pourront être résolus mais la sophrologie permet de mieux vivre avec. » Pascale Bodenes propose des consultations individuelles ou en groupe. «Les techniques découvertes en séance peuvent facilement être réintégrées dans le quotidien. »

Renseignements

4 rue Clément Ader / 06 95 24 51 35

Un spectacle musical sur la question du genre

Le samedi 25 mars à 17h, la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté vous propose un spectacle tout public, dès 5 ans, «Fille ou Garçon» à Janzé.

près le succès de Sur la Nappe, Marion Rouxin et Éric Doria imaginent et font éclore une palette de personnages qui posent la question des différences entre les sexes. Des portraits chantés, qui tentent de prendre les modèles habituels à contrecourant. Un spectacle où l'accent est mis sur le rythme, les percussions corporelles, tout en conservant la force mélodique et théâtrale du duo.

Des chansons pour se poser des questions

Une forme joyeuse, énergique, humaniste et drôle. Des chansons qui parlent d'identité, d'altérité, de tolérance, d'amour, de la difficulté de grandir, de se transformer, du regard de l'autre et de notre propre construction.

Des séances scolaires seront proposées aux écoles du territoire durant les deux jours précédant la représentation tout public. En marge du spectacle, une rencontre avec les artistes est prévue au BistroLab de Coësmes, le mercredi 22 mars, en soirée.

Infos pratiques

Fille ou Garçon au Gentieg, le samedi 25 mars à 17h. Tarifs : plein $6 \in$ - réduit : $4 \in$ - famille : $13 \in$ Tout public, dès 5 ans. Goûter offert avant le spectacle ! Réservation conseillée sur www.rafcom.bzh ou au 02 99 43 64 87.



Sport santé : le programme Handi'Form



Roche aux Fées Communauté labellisée Maison sport santé est partenaire du programme Handi Form proposé par le comité départemental d'Ille et Vilaine.

Pour se (re)mettre à l'activité physique, le comité départemental d'Ille-et-Vilaine propose des séances de sport, ouvertes à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel, à partir du mois d'avril. L'encadrement est assuré par des professionnels pour développer des capacités (proprioception, coordination, renforcement musculaire) et découvrir des activités. Au programme : des séances adaptées et collectives avec un accompagnement et un suivi individualisé.

Infos pratiques

A Essé – Salle des Sports Les mercredis de 11h à 12h, d'avril à juin Tarif : 30€ par personne

Inscription: educ.sport.handisport35@gmail.com ou 06 59 17 45 47

Compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier

→ AMENAGEMENT

Afin de déterminer au mieux les futurs projets à mener en termes d'aménagement, une consultation a été lancée pour contractualiser un marché d'études ayant pour finalité la réalisation d'un plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics. Le conseil municipal a retenu la société ABEIL pour un montant de 76 500 € HT.

→ FINANCES

Ouverture de crédits avant le vote du budget

Le conseil municipal a autorisé le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets principal et assainissement de l'exercice 2022.

→ ASSSAINISSEMENT

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) exercice 2021.

Compte-rendu du conseil municipal du 15 février

→ FINANCES

Débat d'orientations budgétaires

Le conseil municipal a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2023 (DOB).

Garantie d'emprunt

Le conseil municipal a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 100 % à la société ESPACIL HABITAT pour le remboursement d'un emprunt de 1 151 500 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consigna-

tions. Cet emprunt vise à financer la construction de 12 logements situés au 18, 20, 22, 24, 26 et 28 rue de la Chesnais à Janzé.

Subvention pour le Tennis Club

Le conseil municipal a attribué au Tennis Club Janzéen un acompte de subvention égale au double du montant qu'il doit percevoir au titre de la subvention 2023 soit 4 350 €. Cet acompte doit permettre de soutenir l'association qui fait face à des difficultés financières

Règlement budgétaire et financier

Le conseil municipal a adopté le règlement budgétaire et financier lié à la nomenclature budgétaire M57. Valable pour la durée du mandat, ce document regroupe les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenants dans le cycle budgétaire.

→ ASSSAINISSEMENT

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement et gestion de zones d'activités d'intérêt communautaire », Roche aux Fées Communauté exploite le service d'assainissement collectif, les réseaux et équipements desservant la zone d'activités d'intérêt communautaire du Bois de Teillay à Janzé et Brie. A ce titre, elle a en charge le fonctionnement et l'entretien des réseaux de collecte des eaux usées et de la lagune d'épuration de la zone, située sur la commune de Janzé ainsi que ceux des ouvrages hydrauliques de la zone.

Dans l'intérêt d'une bonne organisation des services et dans un souci de mutualisation et d'efficience des moyens d'action, le service assainissement de la commune de Janzé est mis à disposition de Roche aux Fées Communauté, depuis 2014, pour assurer quelques heures par an l'entretien et le contrôle du poste

de relevage des eaux usées situé rue de la Butte à Madame à Janzé.

Le conseil muncipal a accepté de renouveler la convention liant la ville à Roche aux Fées Communauté dans le cadre de cette mutualisation.



En2023, les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h les mercredis 22 mars, 19 avril, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre, dans la salle du conseil municipal, en mairie. Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous. Vous pouvez également retrouver les procès-verbaux en ligne sur www.janze.fr

Les travaux... Derrière ce terme, dans la vie d'une collectivité, se cache une réalité aux multiples visages : de la rénovation des bâtiments municipaux au réaménagement de voirie, de la création de nouveaux services municipaux à l'adaptation au changement climatique... Les travaux sont finalement synomynes d'une ville qui change, qui évolue pour répondre aux besoins de ses habitants.

Etat des lieux des travaux en cours



Espaces publics:

penser un nouveau visage pour le boulevard Plazanet et la rue A. Jouault

Suite à la création du Pôle Enfance, la ville de Janzé souhaite engager une réflexion sur le réaménagement des espaces publics boulevard Plazanet et rue Armand Jouault.

"Le boulevard Plazanet se caractérise par sa proximité immédiate avec des équipements publics (établissements scolaires, hôpital...) ce qui génère un flux important de déplacements (voitures, cars scolaires, modes doux). A travers cette requalification, la ville de Janzé a pour ambition d'affirmer son identité en revalorisant le patrimoine bâti, en introduisant la nature en ville et en permettant le développement des mobilités douces au sein de ses espaces publics." précise Guillaume Grolet, directeur du Pôle Territoire.

Le parti pris de la ville est d'assurer une couture urbaine entre les places à forte identité de la ville. Le boulevard Plazanet est un premier maillon de cette couture et assure la connexion entre les futurs espaces publics de l'actuel hôpital, la place de l'Eglise et la place des Halles. Ces espaces publics devront permettre de renforcer l'attractivité du centre-ville et d'apporter

de la cohérence au projet urbain.

Objectifs

Dans le cadre de ce projet, la ville de Janzé a confié la maîtrise d'œuvre à l'agence Univers et au bureau d'études ORA avec pour objectifs communs de:

- promouvoir des aménagements de voirie favorables aux mobilités alternatives (vélos, piétons...) afin de décarboner les mobilités
- permettre le bon usage de l'espace public par tous
- créer un accès au centre-ville apaisé
- réintroduire la nature en ville, assurer une gestion alternative des eaux pluviales et réemployer les matériaux en place

Atelier participatif

"Au cours des différentes étapes de l'étude, la ville s'attachera à proposer une démarche participative où les habitants et les usagers pourront s'exprimer sur leur vision de cet espace public." souligne Jean-Paul Botrel, adjoint en charge des travaux. Un premier atelier participatif est programmé le 25 mars 2023. Le recueil des pratiques des usagers habitués des lieux fait pleinement partie de la phase diagnostic. Tous les



Janzéennes et Janzéens - acteurs socioprofessionnels, habitants, responsables associatifs - sont vivement invités à participer à cet atelier.

Combien ça coûte?

La maîtrise d'œuvre des études a été confiée à l'agence Univers et au bureau d'études ORA pour un montant de 63 350 € HT. Les travaux seront planifiés pour 2024 - 2025. ■

RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux se poursuivent



Les travaux de réaménagement et de restructuration du restaurant scolaire se poursuivent. Les différents corps de métier se succèdent sur le chantier pour donner forme à cet équipement municipal.

Le bâtiment du restaurant scolaire est hors d'eau, hors d'air depuis début janvier. L'isolation thermique par l'extérieur est en cours et permettra d'assurer une isolation optimale de cet équipement. Les cloisons sont en cours de pose. "Nous avons profité des vacances scolaires de février - et donc de fait de l'absence des enfants - pour réaliser des travaux impactants : création des aménagements extérieurs, réalisation de l'isolation côté cour, construction de l'accès PMR sous le préau." indique Jean-Paul Botrel, adjoint en charge des travaux.

INITIATIVE

Sobriété énergétique dans les bâtiments

la lumière un enjeu essentiel

Accélérer la transition énergétique au sein des bâtiments municipaux est un enjeu d'avenir maieur. Au cours des dernières semaines, les agents municipaux étaient à pied d'œuvre pour réaliser un relamping, opération consistant à remplacer des éclairages fortement consommateurs d'énergie par des ampoules ou des projecteurs led.

ans le contexte économique actuel et face à l'urgence climatique, la ville de Janzé a engagé une démarche de relamping (ou relampage en français). "Cela consiste à remplacer un système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie. utilisant la technologie LED notamment." souligne Luc Bugel, chef d'équipe Bâtiments. Cette opération offre de nombreux avantages: une réduction de la consommation électrique et des coûts de maintenance, une meilleure qualité d'éclairage et une utilisation de luminaires plus écologiques.

Récemment, le service bâtiments de la ville a ainsi remplacé les projecteurs de la salle des Halles (photo ci-contre). "A titre d'exemple, le remplacement des éclairages à l'école du Chat Perché par du LED va nous permettre de passer d'une puissance installée de 14 412 watts à seulement 4 692 watts, une baisse de 67 %!" La même démarche a été engagée pour l'espace Brûlon, le stade de la Jaroussaye, les Halles et les services techniques." Le relamping représente un investissement de 8 454 € mais, nous savons, qu'in fine, nous réaliserons de réelles économies de consommation qui se feront ressentir sur notre facture d'énergie et viendront diminuer nos charges de fonctionnement. "plaide Johann Guermonprez, conseiller

municipal délégué au développement durable et à la transition écologique.



Résidence rue Lacire, les travaux démarrent!



En 2011, la ville de Janzé a fait l'acquisition de la «Maison des Sœurs» située rue Jean-Marie Lacire. La ville souhaite créer dans cette maison de caractère en briques rouges, une salle d'animation à destination des seniors au rez-de-chaussée et 2 logements. En complémentarité, le bailleur social Neotoa a à sa charge la création 4 logements mitoyens dans le jardin à l'avant tandis que le jardin à l'arrière accueillera un petit collectif de 10 logements. " Au total, 16 logements verront le jour en plein centre-ville dans une démarche de renouvellement urbain. Cette situation géographique, en cœur de ville permettra aux futurs résidents d'accéder aisément aux commerces et services du centre. " souligne Marie Gérard, Directrice Générale des Services.

Suite à la vente de la parcelle à Neotoa en décembre dernier, pour la somme de 56 000 €, les travaux de viabilisation du terrain ont démarré!

Yves Duteil et les jeunes talents de l'humour

au rendez-vous de la saison culturelle

Danse, théâtre, humour : le Gentieg propose une saison culturelle plurisciplinaire, pour tous les goûts et tous les âges ! Place désormais à la chanson française avec Yves Duteil, qui sera sur scène le dimanche 12 mars avant de découvrir les futurs grands talents de la scène humour le vendredi 7 avril.



De titres-phares en chansons nouvelles, dans une formule résolument acoustique, Yves Duteil nous plonge dans son univers : la poésie des mots s'habille d'inspirations rythmiques d'ailleurs. Sur son chemin d'émotions, l'artiste nous invite à un nouveau voyage, sous les éclairages subtils de Julien Bony.

Infos pratiques

Dimanche 12 mars à 16h30 Tarif plein : 23 € / réduit : 17,50 € / jeunes : 11,50 €

Tout public



Devenu incontournable dans le domaine du standup, le Point-Virgule s'installe à Janzé. La plus petite des grandes scènes parisiennes vous propose ses coups de cœur de l'humour : Nash, Richard Sabak et Paco Perez, pour une soirée pleine de surprises! Ces trois humoristes de la génération montante viendront vous présenter le meilleur de leurs univers! Tenez-vous prêts, le Gentieg va se transformer en véritable Comedy club!

Infos pratiques

Vendredi 7 avril à 20h30. A partir de 12 ans Tarif plein : 17 € / réduit : 13 € / jeunes : 8,50 €

Humour: les Vice Versa jouent "Imagine"

Cette année, le Club de Natation de la Roche aux Fées investit le Gentieg pour proposer un spectacle d'humour tout public et ouvert à tous. Venez découvrir un spectacle suprenant et passez une belle soirée!

Humour, danse et musichall... Imagine, c'est une vraie performance physique et humoristique, où se mêlent bruitages, danse, chant, mime et stand-up! Plongez dans un univers directement inspiré de Charlie Chaplin, Jim Carrey,



Buster Keaton ou encore Gene Kelly, Fred Astaire et Tex Avery... Une véritable bande dessinée en live!

Deux garçons de café décident,

en plein service, de changer de vie et de réaliser leur rêve le plus cher... Celui de créer leur propre spectacle pour un jour le jouer à Broadway. Ainsi, les deux serveurs deviennent des comédiens, le bar, un théâtre et les clients, des spectateurs! Ils vont puiser dans tout ce qu'ils aiment pour créer un spectacle drôle, surprenant et poétique.

Renseignements
Samedi 11 mars à 20h
contact©natation-raf.fr ou 07 66 39 44 40
Tarif : 20€
Tout public

AUX HALLES

Handicap: une nouvelle permanence

Depuis début janvier, l'association Filéas propose une permanence aux Halles, au sein de Maison France Services. L'association intervient auprès de personnes adultes en situation de handicap.

ermettre à tous un accès équitable aux droits fondamentaux des citoyens : c'est la base de l'action de l'association Filéas. L'association agit ainsi auprès de personnes en situation de handicap à travers l'habitat, le travail et notamment un service d'accompagnement à la vie sociale. Au sein de la Maison France Services de Janzé, deux permanences du SAVS (Service d'Accompagne à la Vie Sociale) du Pays de la Roche aux Fées sont prévues chaque mois. « Nous proposons un accompagnement à des adultes âgés d'au moins 20 ans, orientés

par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et porteurs d'un handicap, en situation de travail ou non, vivant à domicile » souligne Laurent Bourgeon, directeur de l'association.

Mieux connaître ses ressources

Les permanences permettent un premier échange, pour pouvoir mettre en place ensuite un accompagnement. Les permanences sont tenues par trois travailleurs sociaux: Gwénola Bourles, Odile Lambert et Christian Dodard, qui se relaient tous les quinze jours. Une fois le dossier validé, le service intervient à domicile. « Nous intervenons sur des suiets divers. autour de la santé. du logement, de la vie quotidienne par exemple. On accompagne mais on ne fait pas à la place de la personne. » souligne Anne Debroize, chef de service SAVS.



Permanences le 1er et 3ème mardi de chaque mois de 14h à 17h aux Halles. Sans rendez-vous

Renseignements

02 99 75 31 23 www.association-fileas.fr

Seniors en vacances: direction la Normandie

Du Samedi 1er au mercredi 5 Juillet, un séjour est organisé par les CCAS de Brie, Retiers, Essé, Le Theil de Bretagne, Amanlis et Janzé dans le cadre du dispositif « Seniors en vacances ». 35 participants mettront le cap en direction de Hauteville-sur-Mer, en Normandie.

e séjour est proposé aux personnes éligibles au programme « Seniors en vacances », âgées de 60 ans et plus, retraitées ou sans activité professionnelle, et de 55 ans et plus pour les personnes en situation de handicap. Ce séjour de 5 jours / 4 nuits s'élève à 369€. L'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) est partenaire de cette opération et attribue une aide financière de 161 € aux personnes bénéficiant du dispositif en fonction de leurs revenus. L'objectif de ce programme est de rompre l'isolement des personnes âgées éloignées des vacances pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à un handicap.

Un programme varié

Les participants séjourneront au sein du club Azureva « Hauteville-sur Mer ». Le séjour comprend l'hébergement, la pension complète, les animations du



club et deux excursions. Les vacanciers visiteront le Mont Saint-Michel et Hauteville-sur-Mer, avec une architecture impressionnante donnant sur l'océan à perte de vue et sur les îles Chausey au loin. «L'aller-retour Janzé/Hauteville-sur-Mer est prévu en car» précise Audrey Marchand, animatrice de vie sociale auprès des seniors. Attention : les pré-inscriptions débutent le 13 mars jusqu'au 14 avril. 🔳

Renseignements et inscriptions

Service animation sociale du CCAS au 02 99 47 01 84 ou 02 30 30 01 13 ou animation.seniors@janze.fr

MAISON FAMILIALE RURALE

Un atelier d'écriture avec Marwa Rochay

Il y a un an, Marwa Rochay, auteure du livre *Marathon vers la liberté*, venait rencontrer les élèves de la MFR. Elle évoquait son parcours, sa vie d'exil, après avoir quitté l'Irak, à l'âge de 7 ans. Début février, Marwa Rochay était de retour au sein de la Maison Familiale Rurale, cette fois pour proposer aux jeunes de terminale un atelier d'écriture.

n an après sa première intervention, Marwa Rochay est de retour à la MFR. Elle propose aux jeunes un atelier intitulé "guérir les maux par les mots". Par sa propre histoire, Marwa Rochay connaît le pouvoir de l'écriture pour se libérer. Elle a ainsi demandé aux élèves d'écrire une lettre à quelqu'un qui les a marqués. Une remarque, une moquerie, la perte d'un être cher; tous les sujets sont bons pour exprimer son ressenti.



Écrire pour se libérer

Chacun était libre de participer ; «Nous avons laissé le choix aux élèves, mais à notre grande surprise, tous ont souhaité se prêter à l'exercice » précise Laugan Arche-

Pendant une heure, les élèves se mettent donc à écrire, à leurs parents, grands-parents ou à un membre de leur famille qu'ils ont perdu. Les sujets sont forts et les émotions se font vite sentir. «Il s'agissait d'écrire pour eux, pour se soulager. Il n'y avait aucune obligation de partager leur lettre après » précise Marwa Rochay. Pourtant, certains ont tenu à lire cette lettre devant leurs camarades. «On a sorti les mouchoirs, les écrits nous ont chamboulé» poursuit l'auteure. Un exercice pour se libérer que Marwa Rochay a conseillé à chacun de réitérer

chez soi. «Malgré les larmes, on

a vu aussi des sourires. Nous les

avons sentis plus légers. »

noul, formateur à la MFR.

Les élus du CMJ revêtent leurs écharpes officielles!



Lors de la cérémonie des voeux, le 13 janvier dernier, les 16 jeunes nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ont reçu leurs écharpes, transmises symboliquement par leurs prédécesseurs. Ils ont maintenant deux ans pour mettre en place leurs beaux projets!

Danser devant la mairie? Un challenge relevé!



Vendredi 27 janvier, les élèves de troisième du collège Saint-Joseph ont dansé devant la mairie. Une chorégraphie créée dans le cadre d'un cycle d'expression / danse mené avec leur professeur d'EPS, Monsieur Guillemet.

COLLÈGE JEAN-MONNET

Des voyages et des sorties pour s'ouvrir au monde



Cette année, dans le cadre de son projet d'établissement, le collège Jean Monnet organise plus de 50 sorties et voyages scolaires. Objectif? Partir à la découverte du territoire et du monde.

ouvent annulés, parfois reportés, les sorties et voyages scolaires ont eux aussi dû faire face au Covid... Cette année scolaire 2022-2023 signe le retour des sorties pour le collège Jean Monnet! « Nous sommes heureux d'avoir pu relancer ces projets qui s'inscrivent dans une réflexion générale autour de l'ouverture au territoire et à l'international» précise Emmanuel Brouette, principal du collège.

Cette année, la moitié des élèves partiront en voyage scolaire. Les programmes sont étudiés en classe au préalable. « Je suis fier et heureux de voir tous les professeurs moteurs et très investis dans ces beaux projets. » souligne Emmanuel Brouette. Ainsi, une partie des élèves de 4ème s'envoleront pour Barcelone sur les traces du célèbre architecte Gaudi. Un échange avec une structure allemande est aussi prévu pour aller à la découverte de l'autre. Pour les élèves de 3^{ème}, deux séjours sont prévus : l'un à Jersey pour s'initier à la culture anglaise et l'autre à

Paris pour la découverte du patrimoine. Enfin, les jeunes en classe de Segpa partiront également une semaine à Cancale sur le thème du vivre ensemble. Des objectifs pédagogiques sont toujours à l'origine des projets.

Une classe olympique

Le collège Jean Monnet a également une classe olympique. Un projet mené pendant deux ans avec comme fil rouge, les Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette classe rassemble 34 élèves de 4^{ème} générale et Segpa. « Ce projet a pour but de promouvoir les valeurs du sport, de l'olympisme et de la citoyenneté à travers tous les enseignements mais aussi des rencontres avec des sportifs et des professionnels du sport ». La classe a ainsi reçu les labels «Génération 2024» et « Classe olympique ».

Par ailleurs, le collège a intégré le programme Erasmus + du département d'Ille-et-Vilaine, ce qui permet aux élèves de la classe olympique de s'envoler direction la Grèce... «Ils partent en voyage pour travailler autour des Jeux Olympiques, mais aussi sur les origines de la démocratie. Et l'année prochaine, nous accueillerons en retour des élèves grecs pour les JO. » précise le principal avec fierté.



Ecoles publiques: inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2023, seront accueillis en petite section les enfants nés en 2020. Les enfants de début d'année 2021 (janvier à avril) seront pré-inscrits et leur inscription sera validée par la directrice en juin, dans la limite des places disponibles.

À noter que les portes ouvertes à l'école maternelle publique La Marelle auront lieu le vendredi 24 mars de 17h30 à 19h.

Pour les enfants domiciliés à Janzé

Prendre contact auprès du Service Enfance Jeunesse Scolaire, Boulevard Plazanet, au 02 99 47 51 95 pour réaliser l'inscription.

Les documents suivants seront à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et le carnet de santé de l'enfant.

Après l'inscription au Service Enfance Jeunesse Scolaire, les parents prennent contact avec l'école pour une inscription définitive. Il sera alors demandé les documents suivants: attestation délivrée par le Service Enfance Jeunesse Scolaire, livret de famille, carnet de santé, certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

Pour les enfants non domiciliés à Janzé

Dérogation scolaire: contacter Valérie Loisel en mairie au 02 99 47 51 96 afin de connaître les démarches à effectuer.

Renseignements

- Directrice de l'école maternelle La Marelle Mme Le Roux au 02 99 47 08 34
- Directrice de l'école primaire Le Chat Perché Mme Saliou au 02 99 47 01 02

INSTANTANÉS

Les accueils de loisirs des moments de vie et d'apprentissage

Un atelier théâtre avec des comédiens professionnels. des moments de jeux, de vie, des ateliers cuisine pour se régaler, visite des étals du marché ou encore installation de nichoirs en collaboration avec le service espaces verts de la ville : les activités sont variées depuis le début de l'année au sein des accueils de loisirs. De quoi permettre aux enfants de s'enrichir, d'explorer, de développer leur autonomie ou encore de se découvrir de nouvelles passions!













Les parents d'élèves organisent la Janzé color Run!

L'association des parents d'élèves de Janzé (APE) organise la Janzé Color Run : une course colorée et festive le dimanche 14 mai!

La Janzé Color Run est un parcours à pied de 5 km, ludique et coloré, non chronométré. « En familles, entre amis ou voisins, en courant, marchant ou jonglant, elle est accessible à tous, petits et grands » expliquent Céline Aubry et Gaëlle Rubino, organisatrices de l'événement.



Le principe ?

Les participants reçoivent un kit composé d'un tee-shirt blanc, de poudre colorée et d'une paire de lunette. Tous les kilomètres, les participants passent une zone de couleur et sont saupoudrés de poudre colorée. À la fin, tout le monde se réunit pour le final : le Holy Time. «Cette course s'inspire de la fête des couleurs qui se déroule en Inde afin de célébrer l'équinoxe de printemps.»

Infos pratiques

Dimanche 14 mai Inscriptions sur Hello Asso jusqu'au 30 avril Facebook: @janzecolorun

Des bénévoles engagés pour la réussite scolaire de tous

Depuis un an, la ville de Janzé a mis en place des temps d'accompagnement scolaire pour les scolaires de la commune en phase de décrochage scolaire. Dans le cadre de ce dispositif, chaque semaine, des bénévoles se relaient aux côtés des élèves, avec pour objectif, la réussite éducative de tous.

édric Ménard est enseignantchercheur en Immunologie à la Faculté de Médecine de Rennes. Tous les lundis matin, dès 8h30, il accompagne un élève de 4ème du collège Saint-Joseph. « Souvent, nous reprenons les leçons qui n'ont pas toujours été finalisées durant le week-end. Je vérifie que le cours est bien compris » explique Cédric Ménard.

Physique-chimie, français ou anglais, les matières varient. En quelques séances, Cédric Ménard, voit déjà les progrès : « C'est encourageant pour l'enfant et pour l'encadrant aussi. Je ne connais pas tout mais en relisant les cours avec les élèves, ça revient! Nous pouvons les aider plus que nous croyons! » souligne le bénévole.

Une bouffée d'oxygène

Du côté de l'école élémentaire du Chat Perché, les apprentissages se font un peu différemment : un temps pour le goûter, un autre pour les devoirs et enfin un temps pour apprendre autrement avec des activités ludiques.

Tous les mardis et vendredis soir, Marie-Renée, retraitée, s'investit, elle, auprès des élèves de CP. « Cet accompagnement est pour moi très enrichissant. Les enfants m'apportent beaucoup avec leur joie de vivre. C'est ma bouffée d'oxygène !» confie-telle. La bénévole voit elle aussi une évolution : « Chacun va à son rythme mais les progrès sont là ! C'est aussi



notre rôle en tant que bénévole : les encourager et leur (re)donner confiance ».

Renseignements

Vous souhaitez, vous aussi, prendre part à ce projet ? Contactez le service Enfance Jeunesse au 07 86 94 07 43 ou par mail à accompagnementscolaire@janze.fr

"Tous au Verger" préserve nos arbres

Dans le cadre de l'aménagement des jardins de la Briqueterie, l'association Tous au Verger a participé à la taille et au greffage d'arbres fruitiers, en collaboration avec le service Espaces Verts de la ville.

'association Tous au Verger a été créée en 2019 à Vitré avec pour vocation de valoriser les arbres et arbustes fruitiers. L'association intervient sur le pays du Vitré autour de la taille et la greffe d'arbres fruitiers mais aussi pour la collecte et la transformation de fruits. Tous au Verger propose également des formations, animations et démonstrations pilotées par Jo, Georges et René, des bénévoles passionnés, anciens professionnels du secteur.

Les trois bénévoles ont accompagné les équipes des espaces verts sur les spécificités des arbres fruitiers présents dans les jardins de la Briqueterie. « Il s'agit d'arbres très anciens. L'association, grâce à toutes ses connaissances, nous aide à mieux les conserver» précise Marion Nerzic, responsable Espaces Publics. La taille des arbres a ainsi permis de leur apporter de la lumière. « C'est important pour une meilleure production et pour éviter les maladies. » explique Georges. Après la taille, un atelier greffage et plantation a été organisé en présence d'un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs Les Zouzous. Un moment ludique et pédagogique!





Vos démarches et formalités

Ma sécurité : un site internet dédié à la sécurité des citoyens

« La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches ». Tel est le slogan du nouveau site « Ma Sécurité », né de la convergence de la gendarmerie et de la police nationales. Le site masecurite.gouv.fr devient le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure.

Un panel complet de services

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives. Des fiches détaillées vous renseignent avec toutes les informations utiles relatives à la sécurité du citoyen : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc.

La rubrique "démarches en ligne" vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- portail de signalement des violences sexuelles et sexistes
- signaler un trafic de stupéfiants (Stup)
- signaler un rodéo
- pré-plainte en ligne
- plainte en ligne pour les arnaques

sur internet (THESEE)

- portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos)
- signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)
- opération Tranquillité Vacances

Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez donc la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Le conseil municipal de février est consacré aux orientations budgétaires de la commune pour 2023 et les années à venir. Notre équipe a revu la programmation de ses projets à l'aune des nouvelles contraintes budgétaires.

En 2022, l'inflation approche les 8 %. Pour 2023, les prévisions sont de l'ordre de 6 %. Cela impactera tous les travaux prévus pour la fin du mandat.

L'augmentation des charges de personnel est liée aux décisions de revalorisation salariale gouvernementales mais aussi aux recrutements que nous assumons afin d'offrir de meilleurs services aux janzéens. La hausse du coût de l'énergie prévoit pour notre commune, une dépense supplémentaire de l'ordre de 300 000 € malgré le fond de soutien de l'Etat de 90 000 €.

Malgré ces charges supplémentaires, notre équipe propose de ne pas augmenter le taux d'imposition. L'Etat a toutefois décidé d'une revalorisation des bases à hauteur de l'inflation observée en 2022. L'épargne nette prévisionnelle pour 2023 est de l'ordre de 650 000 € contre 1 350 000 € en 2021. Cette épargne nette nous sert à autofinancer les investissements (entretien du patrimoine et nouveaux projets).

Cela impacte évidemment la programmation de nos projets qui devraient se réaliser sur une durée plus longue que ce mandat. En 2023, de nombreuses études sont prévues (maison St Pierre, mairie, Eglise, voiries ...). Elles nous permettront de mieux appréhender les aspects budgétaires. Nous conserverons malgré tout une bonne capacité de désendettement (moins de 4 années de taux d'endettement en 2023 avec une perspective de moins de 6 années pour les années 2025 et 2026), gage de gestion responsable de la part de notre équipe.

Continuer nos projets, le faire en tenant compte de nos contraintes mais sans abandonner la feuille de route fixée par le mandat que nous ont donné les Janzéens en 2020, voilà notre objectif.

Expression de la minorité

Faisons des choix pour l'avenir!

Depuis plusieurs années, malgré les augmentations d'impôts décidées par la majorité, nous constatons une baisse des capacités d'investissement de notre commune. Cette baisse dont les causes sont multiples s'explique notamment par des choix politiques qui conduisent inexorablement à une forte augmentation des dépenses de fonctionnement. Pour y faire face, nous appelons à une plus grande vigilance dans la gestion des dépenses de notre commune et à cibler les investissements qui seront à l'avenir des ressources comme l'amélioration de l'éclairage public ou l'isolation des bâtiments.

Des investissements doivent aussi être réalisés pour ne pas laisser notre patrimoine se dégrader comme pour notre voirie rurale où seulement 4 600 € auront été investis en 2022 contre 130 000 € prévus initialement. La majorité prévoit désormais de baisser le budget à 100 000 € par an.

Aussi, nous appelons à arrêter les dispersions et à cibler les priorités pour Janzé avec des projets structurants pour l'avenir. Le futur centre hospitalier dont nous connaissons désormais l'architecture permettra de conforter l'offre de soins sur notre territoire. Le site historique actuel pourrait être le lieu d'accueil de services municipaux dont une médiathèque, de salles destinées aux associations, aux aînés comme aux plus jeunes.

En parallèle, la potentielle opportunité de construction d'un nouveau collège par le Conseil départemental liée à la vétusté des locaux doit être anticipée en conservant suffisamment d'hectares sur l'espace de l'Yve et en imaginant la transformation du site actuel pour donner une nouvelle architecture à notre commune.

Alors que nous sommes amenés à voter le budget, nous appelons enfin à prioriser la construction d'une nouvelle gendarmerie, indispensable pour offrir des conditions de travail dignes à ceux qui assurent notre sécurité.

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal.

Samedi 11 mars à 9h

Portes ouvertes - Maison Familiale Rurale

Samedi 11 mars à 20h

Spectacle humoristique - Imagine

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag.

Dimanche 12 mars à 16h30

[Saison culturelle] Yves Duteil

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag.

Mardi 14 mars & mercredi 15 mars de 8h30 à 1hh30

Restos du Cœur

Inscriptions pour la campagne été 2023. Distribution à partir du jeudi 23 mars de 8h30 à 11h15.

Renseignements / ad35.janze@restosducoeur.org ou 02 99 47 60 19

Vendredi 17 mars entre 12h et 16h30

Don du sana

À la salle du Chêne Jaune. Prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 17 mars à 14h

Concours de belote

Organisé par le club de l'amitié, à la Lande au Brun.

Renseignements / 02 99 47 05 35

Samedi 18 mars à 14h

Randonnée pédestre "Four à pain"

Avec la Mie de l'Yve. Randonnée pédestre avec 2 circuits : 10 km et 7 km

Renseignements / 06 08 12 49 61

Samedi 18 mars et samedi 15 avril à 10h

Ateliers familles

Ateliers parents-enfants autour des arts plastiques, avec l'association Les Autochtones. Participation de 1€. Salle mercure, Espace Brülon. Renseignements / lesautochtones@yahoo.fr ou 06 09 43 73 92

Dimanche 19 mars à 12h

Commémoration

Au Monument aux Morts en présence de la musique Sainte-Cécile.

Renseignements / Mairie de Janzé au 02 99 47 00 54.

Dimanche 19 mars à 14h

Organisé par l'APEL du Sacré Coeur Janzé, à la salle de sport à Essé. Renseignements / animationloto35@orange.fr ou 06 87 57 16 84

Jeudi 23 mars à 14h

Thé dansant

Organisé par le club de l'amitié, à la salle polyvalente à Amanlis près de la mairie. Avec l'orchestre de Yannick Sourdin. **Renseignements /** 02 99 47 05 35

Vendredi 24 mars de 17h30 à 19h

Portes ouvertes - La Marelle

Renseignements / 02 99 47 08 34

Samedi 25 mars à partir de 18h30

Aquaciné

Maquillage, danse tahitienne, structure gonflable... À 20h projection du film « Vaina, La légende du bout du Monde » sur grand écran et les pieds dans l'eau. Pop corn, confiseries & boissons sur place. Renseignements / 09 71 00 35 35 ou les-ondines.fr

A LA CANOPEE

Expo photos

Capa'Cités mettant en lumière 10 aventures d'hommes et de femmes qui ont eu ce désir d'entrepreneuriat et ont créé leur entreprise. Ouvert à tous.

Tous les vendredis du mois de mars à 12h30

Ateliers ouverts à tous : hypnose, sophrologie, apiculture, coach holistique autant de métiers ou d'activités à découvrir.

Renseignements / 06 67 35 66 00 - lacanopee.rafcom.bzh

#JESUISREMARQUABLE - Atelier numérique Google, ouvert à tous ! **Sur inscription /** 06 67 35 66 00 - lacanopee@rafcom.bzh

A LA MEDIATHEQUE

Les Mercredis de la Mezzanine

• Mercredi 8 mars de 14h30 à 17h30 :

Jeux de société, lecture autour de la journée des droits de la Femme.

• Mercredi 15 mars de 14h30 à 17h30 Mini ciné résidence de l'AFCA (Association

Française du Cinéma d'Animation)

• Mercredi 22 et jeudi 23 mars à 14h30

La grande lessive : création d'une oeuvre d'art participative

• Mercredi 29 mars à 14h30 et 16h

Création de porte-clés en textile (couture, tricot, crochet, broderie)

• Mercredi 5 avril à 16h

La Tête dans les histoires, séance de lectures 3-6 ans

Mercredis 19 et 26 avril à 14h30

Rest of Mezzanine

• Vendredi 17 mars à 9h30 et 10h30

Séance BB lecteurs en musique avec Fanny Corbé

Samedi 1er avril à 10h30

Vendredi 17 mars et vendredi 7 avril de 16h30 à 18h30

Seniors à la page Mardi 7 mars et mardi 4 avril à 14h30

Actifs à la page Jeudi 16 mars et jeudi 20 avril de 19h30 à 22h

Coups de coeur de lecteurs

Public adultes

Vendredi 14 avril à 20h

La Caravane ensorcelée Vendredi 28 avril, toute la journée

Projection de court métrages et ateliers liés au cinéma d'animation avec l'AFCA

Pour plus de renseignements

mediatheque.janze@rafcom.bzh 02 99 47 30 53

Jeudi 30 et vendredi 31 mars Hackathon

Toute la journée : Marathon de fabrication autour de la fabrication d'un vélo générateur d'énergie, avec la MFR et l'association l'Energie des Fées à la Fabrique. **Renseignements /** 07 84 00 15 71 / lafabrique@rafcom.bzh

Vendredi 7 avril à 20h30

Le point virgule fait sa tournée!

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag.

Mardi 2 mai à 14h30

Spectacle Lala'itou Karaoké mécanique

Organisé par le service animation vie sociale du CCAS , à la Lande au Brun. Spectacle participatif de Lala'itou, de la compagnie Dicilà. Trois voix pour donner le tralala et vous embarquer à laisser vibrer sans complexe vos cordes vocales. Sur inscriptions auprès du CCAS de Janzé, à destination des seniors.

Renseignements / 02 30 30 01 13

Dimanche 7 mai

Vie grenier de printemps

Organisé par l'Union des Commercants et Artisans de Janzé, au Champ de Foire. Braderie réservée aux particuliers avec des emplacements de 3mx3m pour 5€. Réservation au bureau de l'UCAJ, 8 rue Saint-Michel, début Avril. Renseignements / 06 44 84 11 27

Samedi 14 mai à 9h30 Janzé Color Run

Reportez vous p. 16 de votre Janzé mag.



Humour

P2iNT VIRGULE

TOURNE E

COORDINATION ARTISTIQUE ANTOINETTE COLIN



RICHARD SABAK



NASH



PACO PEREZ

Le Gentieg - Janzé

VENDREDI AVRIL

20H30

Le Point Virgule fait sa tournée

Billetterie sur www.janze.fr Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr